

tuel, tout étranger qu'il leur soit en nature, est fixé par des lois si parfaites qu'aux moindres modifications de la volonté ces forces répondent par des mouvements exactement conformes et proportionnés. Mais je pense que Dieu a réservé à son amour le soin de répondre à la prière sollicitant les forces intelligibles. Les forces physiologiques n'opèrent le mouvement qu'en raison de l'énergie de la volition; que deviendrions-nous, dans notre misère actuelle, si la réalité absolue ne recevait de la prière qu'une action qui fût en raison directe de l'ardeur de la volonté! « Nous ne savons rien « demander comme il faut dans la prière, dit saint Paul, « mais l'ESPRIT lui-même demande pour nous par des gémissements ineffables (1). » Le Verbe n'est entré dans la nature humaine que pour donner, par ses mérites, une valeur absolue à toutes les actions de l'homme.

Par cet acte inoui de l'incarnation divine, l'homme, quoiqu'habitant de la terre, a été placé dans l'Ordre surnaturel. Il suffit que son cœur soit tourné vers Dieu et que sa conscience soit dans l'état de grâce, pour que le courant de l'infini traverse son âme, et que les énergies de l'absolu s'ajoutent à ses facultés... Tout devient incalculable! Je crois cependant que nous ne recevons que d'autant que nous demandons; et que la vie spirituelle est encore en raison de la volonté. La substance réparatrice de la grâce ne saurait s'assimiler à l'âme que selon son appétit dans le bien et sa vigueur dans l'action. Le phénomène de la nutrition dépend moins de l'aliment que de la puissance vitale et d'un exercice fortifiant des organes. La nutrition de l'âme doit s'opérer suivant l'énergie que ses facultés ont acquises dans l'action.

Donnez-moi un homme de prière, disait S. Vincent de Paul, et il sera capable de tout (2)! La prière est un moyen de

(1) S. PAUL, *Épît. aux Rom.*, chap. VIII, v. 26. — (2) *Nihil potentius homine orante; optissima arma oratio est.* S. CHRISOST. *Homel.*, 5.